
Adresse de la municipalité de Carpentras qui informe la Convention de l'abdication de ses prêtres et le progrès de la Raison, en annexe de la séance du 22 ventôse an II (12 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la municipalité de Carpentras qui informe la Convention de l'abdication de ses prêtres et le progrès de la Raison, en annexe de la séance du 22 ventôse an II (12 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 397-398;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30867_t1_0397_0000_18

Fichier pdf généré le 22/01/2023

b

Le citoyen Jacob, député, a déposé une décoration militaire.

c

Le citoyen Fénégau, agent national du district de Ville-sur-Aune, département du Finistère, a envoyé deux décorations militaires (1).

d

Le citoyen Foré (ou Porée), agent national à Avranches, a envoyé 13 décorations militaires.

[Avranches, 16 vent II] (2).

« Citoyen président,

Nous te faisons passer treize croix dites cy-devant de Saint-Louis dans le même état qu'elles nous ont été déposées, nous y joignons onze brevets seulement, les deux autres ne nous ont pas été remis; ceux qui en étaient porteurs ont déclaré les avoir perdus.

Cet envoi n'a été différé que par l'arrivée des brigands dans notre commune. Nous les avons heureusement sauvées. S. et F. »

PORÉE (agent nat.).

e

Nota. Il s'est trouvé dans les papiers qui ont été remis, un couvert d'argent, plié en deux, mais non rompu.

La séance est levée à quatre heures (3).

Signé, RÜHL, Président; BELLEGARDE, C. F. OUDOT, A. - E. MONNEL, Charles COCHON, BEZARD, TALLIEN, Secrétaires.

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-VERBAL

78

[La Soc. popul. de Fontainebleau, à la Conv, 4 vent. II] (4).

« Législateurs,

La liberté vient d'agrandir son domaine au-delà de l'océan, il vous étoit réservé de la donner à l'homme de couleur, trop longtemps victime d'une cupidité cruelle et barbare. Vos prédécesseurs, dans la carrière que vous parcourés avec tant de gloire, ne la connurent pas cette liberté dont enfin l'humanité va goûter les bienfaits. C'est à votre sagesse, ô Législateurs philanthropes que nous la devons; et ce décret, qui fera époque à jamais dans les fastes de l'Univers suffiroit seul pour éterniser votre nom, quand vous n'auriez pas autant d'autres droits à l'immortalité.

Législateurs, les républicains parlent peu: ils agissent. Nous ne ferons donc pas l'éloge

(1) Lettre d'envoi, datée du 15 vent. II (C 294, pl. 971, p. 20).

(2) C 294, pl. 971, p. 18.

(3) P.V., XXXIII, 269.

(4) C 295, pl. 992, p. 11. Extraits dans Bⁱⁿ, 23 vent.; M.U., XXXVII, 363; C. Eg., n^o 572.

de vos immenses travaux; il faudroit énumérer vos décrets, rappeler toutes vos loix; c'est en vous imitant autant qu'il est en nous que nous vous louerons: préparer la poudre qui doit pulvériser les ennemis de la République, soulager nos défenseurs blessés ou malades et leurs parens pauvres; promulguer la morale que vous nous enseignez; donner comme vous, l'exemple de toutes les vertus; voilà, Législateurs, quelles sont nos occupations assidues, bien persuadés que ce sont les moyens de mériter votre estime et la reconnoissance de nos concitoyens! Comme vous, nous transmettrons à nos descendants l'amour de notre patrie, et, déjà, nos fils l'ont tellement gravée au fond de leurs jeunes cœurs que vous pouvez être assurés que la liberté ne périra jamais: combattre et vaincre ses ennemis, voilà nos vœux; reconnaître vos bienfaits, vous chérir, voilà notre bonheur.

Vive la République. »

BQYAREAU, CHEMUL (secrét.), AVRIL (présid.), DEIGUILLION fils (secrét.), MARÉCHAUX (sec.).

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

79

[L'agent nat. prov. près le distr. de La Ferté (Sarthe), au présid. de la Conv. ; 1^{er} vent. II] (2).

« Citoyen président,

Hyer décadi, l'église de La Ferté a été convertie en le temple de la Raison en dépit des dévotes qui de cette fois ont perdu leur procès. Elle avoit déjà été fermée une fois et rouverte quinze jours après. La Société populaire a présidé à la fête; on a rompu les saints de pierre et brûlé ceux de bois, je ne crois pas que la République y perde beaucoup, car sans établir le maximum on ne les auroit à coup sûr pas vendus un tiers plus cher qu'en 1790.

La commune de La Ferté a donné l'exemple; il y lieu de croire que les autres vont l'imiter. Elle a été aussi la première à envoyer, il y a deux mois, au creuset national, 63 marcs 4 onces d'argenterie, des ornemens précieux et 600 livres de cuivre.

Je t'invite d'en instruire la Convention. S. et F. »

LEFÉBURE.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

80

[La municip. de Carpentras, à la Conv.; 11 vent. II] (4).

« Citoyens représentants,

Depuis trop longtemps l'erreur, fille de la

(1) Mention marginale datée du 22 ventôse.

(2) C 294, pl. 981, p. 31. Bⁱⁿ, 23 vent.; M.U., XXXVII, 394.

(3) Mention marginale datée du 22 ventôse.

(4) C 294, pl. 981, p. 27. Bⁱⁿ, 23 vent.; M.U., XXXVII, 395.

crédule ignorance, avoit naturalisé dans ces contrées, jadis soumises au despote romain, les fruits amers et vénéneux du fanatisme et de la superstition. Grace aux représentants du peuple français, le joug ultramontain n'y pèse plus aujourd'hui sur nos têtes ; mais les prestiges de nos anciens usages ne cessoient pas d'y fasciner les yeux de quelques individus, foibles ou séduits. Le flambeau de la Raison vient enfin de dissiper ces ténèbres factices.

Les habitants de cette commune, n'ont pas seulement désiré d'être libres ; ils veulent encore être sages et heureux. Au jargon descevant du mensonge qui les égaroit, ils préférèrent la voix sublime de la vérité qui ne les trompera pas.

Nos prêtres se hâtent d'abdiquer leurs inutiles fonctions. Ces précieux métaux, si bizarrement, si vainement entassés dans nos temples, vont recevoir désormais, une destination plus naturelle et plus utile au bien public, une grande partie de ces métaux a déjà été envoyée à la monnaie et le reste la suivra bientôt. Ces cloches bruyantes, qui nous assourdissoient de leur son lugubre et discordant, prêtes à subir la plus salutaire métamorphose, ne troubleront à l'avenir que le repos des ennemis de la patrie.

Enfin, représentants, nos temples spécialement consacrés dès ce jour au culte de la Raison, deviendront en même temps, des lieux destinés à l'instruction publique où le citoyen peu éclairé puisant la connoissance de ses devoirs, concevra sans peine, que ce n'est que de la pratique constante des vertus sociales et républicaines, que peuvent naître pour lui, la liberté, la gloire et le bonheur.

Le peuple de Carpentras, toujours à la hauteur des circonstances, invite la Convention à ne descendre de la sainte Montagne que lorsque la horde infernale des ennemis de la République, sera rentrée dans le néant. S. et F. ».

DUPUY (off. muni.), MARTIN (off. mun.), BERNUS (off. mun.), LAVONDE aîné (off. mun.), LAZARE (off. mun.), COLONIEU (off. mun.), BONNIN (off. mun.), BAGNOL (agent nat.), TESSIER (substitut de l'agent nat.).

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

81

[La municip. de Millau, à la Conv.; s.d.] (2).

« Citoyens représentans,

La commune de Millau, glorieuse d'avoir toujours consacré ses efforts au succès de la liberté, offre son hommage reconnoissant à ceux dont le génie et le courage en ont assuré de triomphe.

Attentifs à la voix qui nous appelloit et après avoir lutté pendant quatre ans contre le fanatisme et ses préjugés, redoublant de forces sous votre égide protectrice, nous sommes parvenus à les terrasser. Enfin la vérité triomphe ; le temple de la Raison est ouvert; les dépouilles de la superstition arrachées à l'erreur vont con-

tribuer pour la première fois au bonheur des hommes ; les signes de la féodalité ont disparu au milieu des flammes expiatoires.

Avides de sacrifier à la patrie, nos concitoyens ont de tout temps multiplié leurs offrandes. Le cri de besoins de nos frères d'armes du Midi vient de se faire entendre, et des effets de tout genre, fournis gratuitement, leur ont été, ou vont leur être envoyés. Nous n'énumérerons pas nos sacrifices, mais nous les augmenterons en raison des besoins.

Continuez, législateurs : achevez l'immortel ouvrage que la dignité de l'homme attend et qui doit assurer son bonheur ; les voix de la génération actuelle vous pressent ; la reconnoissance de la postérité vous attend ».

J. ANTHOINE (off. mun.), FAJON (maire), SOLIGNAC (off. mun.), DESCUVEZ (agent nat.), BOYER (off. mun.), J. CARRIÈRE (off. mun.), SINGLA (off. mun.), CABANTOUR (off. mun.), ENJALBERT, MONTEL, DUFOUR, LOUIS VERNHEIT, David CARRIÈRE, BERTRAND (secrét.-greffier).

[Extrait des délibérations de la comm., 19 niv. II].

Le citoyen maire a pris la parole et a dit.

Citoyens,

Il a été fait une députation à la municipalité, par la Société populaire de cette commune qui réunit, comme vous en êtes instruits, plus de la majorité des citoyens. Les commissaires qui se sont présentés sont les citoyens Lagarde père, Rouchet coutellier, L'Empereur dit Liberté, et Rudelle cadet de Salles-Curan. L'un d'eux portant le vœu de la société, a dit qu'elle demandoit la fermeture des églises des catholiques et des non catholiques, l'abolition de tous les signes extérieurs de ces deux cultes et notamment la destruction des clochers, le renvoi du curé aussi fanatique que superstitieux, et dont une plus longue présence pourroit égarer le peuple ; que son salaire fut employé à des objets de bienfaisance, tels que l'établissement des ateliers de charité, et enfin que l'une de ces églises et de préférence celle qui servoit de paroisse, fut érigée en temple de la Raison, avec cette inscription sur la porte et en gros caractères, *Temple de la Raison*, et qu'en commémoration de cette journée, il fut fait une fête civique, où tous les citoyens seroient invités d'assister.

Tel est, citoyen, le résultat des demandes de la Société populaire. Son vœu étoit le vôtre : vous ne cherchiez que le moment de le mettre à l'exécution; il est arrivé ce moment. La Raison triomphe; le fanatisme et la superstition doivent entièrement disparaître devant elle, si votre patriotisme et votre amour pour la chose publique ne m'étoit pas connu, je chercherois à vous développer les avantages qui doivent résulter des mesures que l'on vous propose de prendre ; mais la manifestation publique de vos sentiments républicains sont les garants de votre opinion sur l'objet important qui va être soumis à votre délibération, je vous invite donc, citoyens, à peser sur cette question et à déterminer dans votre sagesse et dans votre patriotisme, ce que vous croirez le plus avantageux

(1) Mention marginale, datée du 22 ventôse.

(2) C 294, pl. 981, p. 32, 33. B⁴ⁿ, 24 vent.